

# Mention Complémentaire AG2S

## ANIMATION- GESTION DE PROJETS DANS LE SECTEUR SPORTIF



En 1 an après un Bac professionnel prioritairement du secteur tertiaire dans les spécialités relatives à la gestion-administration, la vente, le commerce, l'accueil, les métiers de la sécurité, les services de proximité et vie locale.

### 👉 Objectifs

Préparer à la **conduite de projets sportifs** (animation, compétition) et plus largement de **projets éducatifs, culturels et sociaux**.

Dans notre établissement : **dominante APT (Activités Physiques pour Tous)**

### 👉 Contenus de la formation

Formation organisée autour de **3 domaines de professionnalisation** :

D1 : Prise en compte de la spécificité des publics et de la structure d'exercice

D2 : Mise en œuvre d'un projet d'animation

D3 : Participation à la gestion des projets de la structure

### Durée de la formation : 1 an

• 400 heures de cours en établissement scolaire

• 18 semaines de formation en milieu professionnel (PFMP)

### 👉 Certification

En contrôle continu en cours de formation (CCF) et épreuves ponctuelles.

Obligation d'obtenir l'une des attestations de formation relatives au **secourisme (PSC1, AFPS...)**



### 👉 Accès à la formation

✓ Poser sa candidature sur la plateforme **Parcoursup** dans la catégorie « métiers du sport » à partir du 22 janvier.

✓ Etre titulaire d'un Bac Pro (voir liste préconisée).

✓ S'intéresser au **secteur du sport**.

✓ Disposer de **compétences pour travailler en équipe** dans le cadre d'une démarche de projet.

✓ Satisfaire à un **niveau d'exigence technique et sécuritaire** correspondant au niveau de compétences attendu pour l'épreuve d'EPS du Bac Pro.

### 👉 Qualités requises

- Capacité à travailler en équipe
- Qualités de réflexion, d'expression orale et écrite

## Orientations possibles

- Fonctions au sein de structures type collectivités locales, associations sportives, ou entreprises publiques ou privées **promouvant les activités physiques et sportives y compris des activités de prévention pour la santé et les conduites à risques** (bases de loisirs, hôtellerie de plein air, EHPAD, thalassothérapie, Thermalisme...),
- Intervention possible dans le **secteur périscolaire**,
- Emplois dans **l'animation, l'administration et la gestion de projets** ou d'organisations relatifs aux secteurs économiques du sport.



La MC AG2S permet d'obtenir par équivalence les unités capitalisables UC1 et UC2 du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BP JEPS) spécialité « éducateur sportif ».

